

Recherches sociographiques



Denis GOULET et André PARADIS, *Trois siècles d'histoire médicale au Québec. Chronologie des institutions et des pratiques (1639-1939)*

François Rousseau

Volume 34, numéro 1, 1993

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056762ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056762ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Rousseau, F. (1993). Compte rendu de [Denis GOULET et André PARADIS, *Trois siècles d'histoire médicale au Québec. Chronologie des institutions et des pratiques (1639-1939)*]. *Recherches sociographiques*, 34(1), 188–190.
<https://doi.org/10.7202/056762ar>

moins la situation dans laquelle ils vivent, semblent déterminées par les structures, par le modèle « productiviste ». L'auteur, malgré le fait qu'il présente l'État comme le défenseur des intérêts de la grande entreprise agricole, fonde son espoir sur la nécessité d'une reconnaissance des régions rurales par l'État. On voit mal comment celui-ci peut tenir à la fois ce double rôle. Il serait plus intéressant d'essayer de comprendre les enjeux de ce paradoxe que de tenter de se faire croire que l'État, moyennant un peu de « bonne volonté », pourrait sortir les régions rurales de l'agonie.

Tous les textes de la partie finale sont signés de Bernard VACHON. Ils portent sur la recherche d'un nouveau projet de société rurale. Dès le départ, l'auteur précise qu'il se range du côté des bâtisseurs de la « nouvelle » ruralité et non du côté des fatalistes ou, si l'on veut, des pessimistes. Poser un tel *a priori* inaugure mal la préparation d'un nouveau projet de société et risque d'entraîner l'exclusion ou la mise à l'écart de certaines catégories sociales sous prétexte qu'elles sont « inertes » ou trop critiques. Il ne semble pas que celle-ci et la « construction d'un nouveau modèle » fassent bon ménage. Cela me rappelle des souvenirs pas si lointains d'une certaine modernité. Vachon parle de « redressement », de « rénovation », de « mesures » qui existent déjà mais qui ne demandent qu'à être mieux coordonnées et adaptées. Une fois encore, le modèle semble déjà constitué, il s'agirait tout simplement de se mettre à la tâche. Le pouvoir, l'État, la décentralisation, le développement global et local, le savoir, la connaissance sont des notions qui ne sont jamais remises en question et toujours idéalisées. L'État devient « partenaire », un accompagnateur d'acteurs qui, de « porteurs d'eau », se transforment en « porteurs de projets » (p. 286). La question de la formation, qui est un élément clé pour « une nouvelle logique de développement », ne peut se concevoir que dans le partage du pouvoir : « informer et former, c'est partager le pouvoir » (p. 286). En résumé, l'auteur reprend le mythe de la planification qui se veut cette fois-ci globale et durable. Son discours se confond avec celui de l'État.

Raymond BEAUDRY

Denis GOULET et André PARADIS, *Trois siècles d'histoire médicale au Québec. Chronologie des institutions et des pratiques (1639-1939)*, Montréal, VLB Éditeur, 1992, 530 p.

L'histoire de la médecine connaît un nouvel essor depuis une quinzaine d'années. Rédigée à ses débuts en grande partie par des médecins à l'intention de leurs confrères et préoccupée surtout par l'émergence de la profession et la biographie des pionniers, cette histoire diversifie maintenant ses sources, ses méthodes et ses approches. Devant cette efflorescence, Denis Goulet et André Paradis ont senti le besoin de combler un vide et de réaliser, à l'intention des chercheurs, des professionnels de la santé, des étudiants, des bibliothécaires et du grand public en général, auquel il est destiné, un outil de travail qui devrait faciliter l'accès à une information de qualité. En plus d'« informer adéquatement » leurs lecteurs, les auteurs prétendent aussi « leur inspirer une curiosité nouvelle pour l'histoire médicale et donner lieu peut-être à des pistes de recherche inédites » (p. 21).

S'il était matériellement impossible de recenser toute la production historique relative au domaine de la santé, les auteurs ont retenu plus de 120 titres parmi un large éventail de

monographies, de thèses, d'articles et de communications. Ils ont également compulsé les périodiques médicaux du XIX^e siècle et fait un choix parmi les plus importants du XX^e siècle. La législation québécoise a aussi été «entièrement dépouillée» (p. 20), tout comme les lois fédérales ayant eu des répercussions provinciales manifestes. C'est ce qu'on nous explique dans la première partie de l'introduction, avant de faire un rapide survol de l'historiographie (p. 21-24) et de dresser un tableau synthétique des trois siècles d'histoire qui forment le corps de l'ouvrage (p. 24-51). Ces deux sections, certainement destinées à des néophytes, décevront toutefois le lecteur averti, qui aurait sans doute apprécié un peu plus de profondeur dans l'analyse de la production historique et des perspectives moins traditionnelles dans la synthèse. L'adoption, en particulier, des postulats idéologiques sous-jacents à l'institution médicale et scientifique surprend d'autant plus que plusieurs de ces fondements sont aujourd'hui contestés et que fleurissent des pratiques jadis âprement combattues. Ce positivisme élude aussi trop facilement toutes les explications reliées à la conception de la vie, de la maladie et de la mort ou aux structures économiques, sociales et culturelles.

Cinq grandes sections se partagent le corps de l'ouvrage proprement dit : les institutions hospitalières (p. 53-171); les épidémies, l'hygiène et l'assistance publique (p. 173-304); les associations, les sociétés, les revues et les événements d'intérêt professionnel (p. 305-383); l'enseignement médical (p. 385-446) et le développement de la science médicale au Québec (p. 487-504). Mais la matière ne se découpe pas aussi facilement et les auteurs ont parfois éprouvé des difficultés à classer leurs informations. Ainsi, au moins sept établissements qui ne figurent pas dans la première partie se trouvent ailleurs dans le volume et plusieurs mentions font double emploi (pas moins de 81 dans la seconde section seulement). Si plusieurs de ces entrées multiples sont reprises textuellement aux deux endroits où elles apparaissent, d'autres contiennent des variantes ou des renseignements complémentaires qui rendent l'ouvrage difficile à consulter en dépit de l'index. Ce dernier aurait d'ailleurs mérité plus de soins : des mots clés comme «anatomie», «accidents de travail», «assistance publique» n'y figurent pas; des établissements ont été oubliés, des entrées sont répétées et plusieurs références sont incomplètes ou inexactes.

À vrai dire, nul auteur et nul éditeur, en dépit d'un minutieux travail de révision, n'est complètement à l'abri d'un résidu de scories qui déparent fatalement les ouvrages mis sur le marché. Ici pourtant, et dès le début, tout sent la hâte et le travail bâclé. La mise en pages a conservé des traits d'union du manuscrit (p. 13, 156, 188, 286, 302, 336, 497), des titres différent de ceux de la table des matières (p. 47, 173); des citations (p. 55, 55, n° 1, 366-367) et des renvois (p. 67, n° 19; p. 79 n° 29...) sont inexacts, des accords sont fautifs, des coquilles se sont glissées dans bien des sigles et dans quelques dates dont certaines, dans l'introduction, différent d'une mention à l'autre et de celles qui figurent dans le corps de l'ouvrage (p. 34, 35, 396). Les auteurs ont par ailleurs confondu le gouverneur général avec le lieutenant-gouverneur (p. 127, 250) et Louis XVI avec Louis XIV (p. 176). Un volume publié en 1911 sur les Ursulines de Trois-Rivières sert de référence à des événements survenus en 1916 et 1926 (p. 146, 160)! Enfin, il faudra lire «Larue» au lieu de «Lorne» (p. 405) et «chère» au lieu de «chaire» (p. 503). Après cet échantillon, on comprendra que ni les auteurs ni leur éditeur n'ont accordé beaucoup d'attention à la révision des épreuves.

Cela dit, l'utilité d'une chronologie repose sur l'exactitude des informations qu'elle renferme. Ici aussi, bien des surprises attendent le lecteur. Les Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec, par exemple, vont sursauter en apprenant que leur hôpital a été incendié en 1682 et 1725, que le docteur Jackson a pris son service en 1825 au lieu de 1863, qu'une clinique de

pédiatrie y a été inaugurée en 1878, sans compter les autres inexactitudes de ce texte de trois paragraphes (p. 55-57). Les Hospitalières de Saint-Joseph ne seront pas en reste lorsqu'elles liront que leur Hôtel-Dieu a été pris en charge par les Sœurs Grises en 1747 (p. 58). C'est par ailleurs en 1692 que l'Hôpital Général de Québec ouvre ses portes. Il est alors dirigé par des sœurs de la Congrégation auxquelles succéderont les Hospitalières de Saint-Augustin en 1693 (p. 59). Le Sanatorium Mastai ouvre en 1900 et non en 1877 (p. 106), tandis que l'Hôtel-Dieu de Roberval, fondé en 1917, accueille ses premiers malades en 1918 (p. 146). Toutes ces informations se trouvent pourtant dans les ouvrages que citent nos auteurs!

Ils auraient normalement dû savoir que le volume auquel ils ont recours pour déterminer les dates de fondation des écoles d'infirmières est largement sujet à caution. Cela leur aurait évité, par exemple, de faire apparaître une telle école à l'Hôtel-Dieu de Lévis en 1892 au lieu de 1926 (p.425), à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi en 1894 au lieu de 1938 (bien que des cours épisodiques y aient été donnés depuis 1910) (p. 426), à l'Hôtel-Dieu de Québec en 1902 au lieu de 1904 (p. 430)... Comme l'intendant Bigot n'arrive à Québec qu'en 1748, il faudrait donc lire «Bégon» à la page 308: peu familiers avec cette période, nos auteurs ont repris textuellement une erreur de leur source. J'ai par ailleurs pu relever plusieurs cas de lecture fautive. Ainsi, c'est en 1901 que le Bureau de santé de la ville de Québec se dote d'un laboratoire (p. 273), en 1899 que l'asepsie débute à l'Hôtel-Dieu de Québec (p. 470), en 1922 que l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi acquiert son premier appareil de radiologie et en 1930 que le service de radiologie y sera créé (p. 471)...

Le dépouillement des lois québécoises, malgré sa prétention à l'exhaustivité (p. 20), aura laissé échapper les textes de 1818 et de 1826 sur le financement de l'Hôtel-Dieu de Québec ainsi qu'une charte obtenue par cet établissement en 1876. Par ailleurs, si la loi des accidents du travail de 1931 figure à la page 279, celle créant la Commission des accidents du travail, la même année, brille par son absence, de même que les premières législations en ce domaine, en 1909 et 1928. Enfin, la consultation de quelques sources facilement accessibles, comme les annuaires des associations hospitalières, aurait permis d'enrichir la première section d'une bonne centaine d'établissements supplémentaires.

Cette *Chronologie*... aurait pu être très utile. Telle qu'elle se présente, toutefois, elle ne fera guère avancer l'histoire de la santé au Québec et elle risque même de perpétuer bien des erreurs. Dommage! Elle a néanmoins le mérite de faire ressortir à la fois l'urgent besoin d'une meilleure connaissance de l'historiographie et l'état d'un secteur où, malgré les progrès considérables des dernières années, le manque de monographies fouillées se fait encore cruellement sentir. Enfin, en donnant systématiquement leurs références, Goulet et Paradis facilitent l'accès aux sources. Ce sera la plus grande utilité du volume. En somme, cette *Chronologie*... arrive trop tôt. Il faudrait donc imprimer cet avis sur la couverture: pour les lecteurs avertis seulement; manipuler avec précaution.

François ROUSSEAU

*Monastère des Augustines,
Hôtel-Dieu de Québec.*
